



PREMIER MINISTRE

Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective

INVITATION PRESSE

Les médicaments : leurs usages et leurs prix

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) propose des pistes pour favoriser une utilisation optimale des médicaments et réaffirme la nécessité de se baser sur leur valeur économique pour en déterminer leurs prix.

Aujourd'hui, la France se caractérise par une consommation importante, avec en 2012, une dépense moyenne de 525 euros et de 48 boîtes de médicaments par habitant. En termes de volumes, la France demeure ainsi l'un des premiers consommateurs de médicaments de l'Union européenne.

Or, si le recours aux médicaments a permis, depuis les années 1950, et permet encore d'améliorer le niveau de santé global et l'espérance de vie des Français, ce haut niveau de consommation traduit également des usages parfois non pertinents qui ont des impacts néfastes sur la santé des populations, la biodiversité et sur les finances publiques. Ces usages parfois mal adaptés aux besoins sont repérables à chaque étape : prescription, dispensation, consommation finale, renvoyant aux comportements de différents acteurs (industries pharmaceutiques, professionnels de santé, usagers), mais aussi à des logiques relevant de l'organisation du système de santé français.

De la production à la distribution et de la prescription à la consommation des médicaments, c'est ainsi le comportement de l'ensemble des acteurs qui doit être reconsidéré afin de **promouvoir un usage raisonné et pertinent des médicaments**.

Au-delà de la question des volumes consommés, celle du **prix des médicaments est également importante**. Le niveau de prix recouvre de nombreux enjeux stratégiques, difficiles à concilier, à la fois pour les industriels, pour les professionnels de santé, pour les pouvoirs publics et les usagers. En France, les mécanismes de régulation de prix sont ainsi particulièrement complexes, avec une tradition d'administration des prix encore prégnante dans le secteur ambulatoire. Cependant des formes de convergence apparaissent avec d'autres pays européens qui s'appuient sur des formes de régulation plus indirecte des prix. En particulier, le recours plus formalisé à la valeur économique du médicament pour réguler son prix est une des tendances récentes communes.

Ces notes d'analyse proposent un double point de vue sur les médicaments, d'une part à partir d'une réflexion sur leurs usages et leur adaptation souhaitable (volet 1) et d'autre part, à partir de la question de la régulation de leurs prix, dans le secteur ambulatoire en France (volet 2).

La note d'analyse est disponible sur le site du Commissariat général à la stratégie et à la prospective à la rubrique publication :

- [Les médicaments \(volet 1\) et leurs usages : comment favoriser une consommation adaptée ?](#)
- [Les médicaments \(volet 2\) et leurs prix : comment les prix sont-ils déterminés ?](#)

Plus d'informations sur notre site www.strategie.gouv.fr

Contacts presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication Tél. 01 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Joris Aubrespin, Chargé des relations presse
Tél. : 01 42 75 60 27
joris.aubrespin@strategie.gouv.fr

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) s'est substitué au Centre d'analyse stratégique. Il est au cœur des démarches de réflexion et de concertation nécessaires à la conduite des politiques publiques et à la modernisation du pays.

*Rattaché au Premier ministre, qui arrête son programme de travail annuel, **il apporte son concours à la détermination des grandes orientations pour l'avenir de la Nation et des objectifs à moyen et long terme de son développement économique, social, culturel et environnemental, ainsi qu'à la préparation des réformes.***

A ce titre, il impulse et favorise la définition de stratégies d'action à moyen et long terme et le développement des études prospectives, des pratiques d'évaluation des politiques publiques, des bonnes pratiques de concertation et des comparaisons internationales et territoriales. Il travaille en réseau avec les conseils spécialisés.